

Dr. méd. vét. h. c. Albert Borgeaud

Autor(en): **Combe, Jules**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **65 (1923)**

Heft 6

PDF erstellt am: **07.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SCHWEIZER ARCHIV FÜR TIERHEILKUNDE

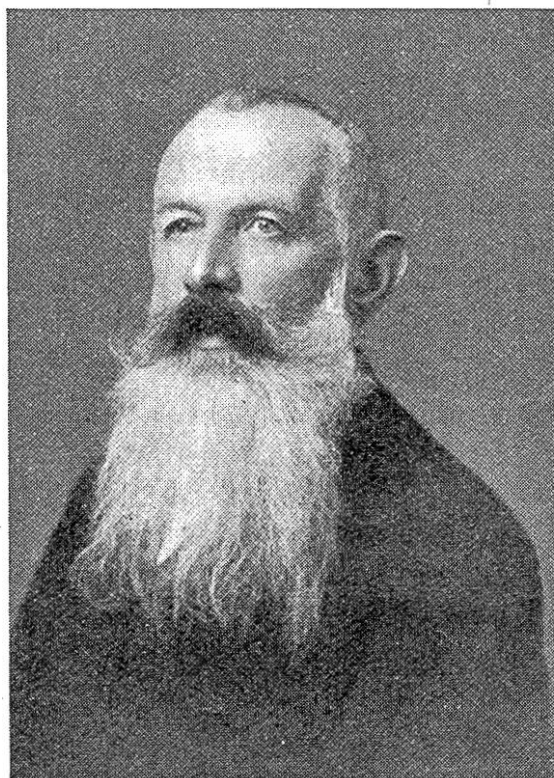
Herausgegeben von der Gesellschaft Schweizer. Tierärzte

LXV. Bd.

Juni 1923

6. Heft

† Dr. méd. vét. h. c. Albert Borgeaud.



Messieurs, S'il est un devoir pénible à remplir, c'est certainement celui qui m'incombe en ce jour de grand deuil et de profonde tristesse et ce n'est pas sans un serrement de cœur, que je viens, comme président de la Société des vétérinaires vaudois et au nom du comité de la société des vétérinaires suisses, dire le suprême adieu à notre cher confrère. C'est sur l'initiative de notre cher camarade que fut fondée la société des vétérinaires vaudois dans une assemblée qu'il avait convoquée le 12 mars 1892 au café Noverraz et à laquelle 28 vétérinaires prirent part. Un comité fut composé de MM. Biéler, président, Gross, vétérinaire cantonal, Guex, préfet à Moudon, Borgeaud et Combe. Désigné aux fonctions de secrétaire cais-

sier, Borgeaud les a conservées jusqu'en 1922, soit pendant 30 ans. Inutile de dire qu'il s'est acquitté de sa tâche avec un dévouement, une conscience irréprochables. C'est avec beaucoup de raison qu'il avait jugé que la fondation d'une société pourrait contribuer à l'avancement de l'art vétérinaire dans le canton; elle devait faciliter les rapports avec les autorités et resserrer les liens de confraternité entre collègues. Pendant plusieurs années, il fit partie du comité de la société des vétérinaires suisses et en fut le président pendant 3 ou 4 ans. Travailleur, chercheur infatigable, doué d'une haute intelligence, il avait acquis de sérieuses connaissances tout spécialement en histologie, anatomie pathologique, bactériologie, etc. qui lui valurent d'être appelé aux importantes fonctions de directeur des abattoirs de Lausanne. Il pratiquait alors à Vevey. — Il fut chargé par l'office vétérinaire fédéral des cours d'inspection des viandes aux vétérinaires frontière et aux inspecteurs communaux dans le canton; dès 1912, il succéda au très-regretté Samuel Biéler pour l'enseignement de la zootechnie au Champ de l'Air. Tout dernièrement encore, il donnait des cours aux inspecteurs du bétail. — Dans ces diverses fonctions, notre cher confrère a toujours fait honneur à la profession qu'il avait choisie; partout il fut aimé et hautement estimé. A l'occasion du jubilé centenaire de la fondation de l'école vétérinaire de Zurich en 1919, la faculté l'avait proclamé „Docteur honoris causa“. — Il affectionnait tout spécialement notre société et les relations qu'il a entretenues avec tous les confrères étaient toujours empreintes de la plus parfaite correction et cordialité et c'était toujours avec plaisir que nous le retrouvions à nos séances de comité ou de société où les conseils de sa grande expérience étaient très écoutés. Aussi sa disparition causera un grand vide dans nos rangs et d'unanimes regrets. — L'inexorable faucheuse l'enlève hélas brusquement à notre affection; depuis une dizaine d'années elle frappe à coups redoublés dans nos rangs: Biéler, Gross, Volet, Cottier, Borgeaud ne sont plus!!! Nous devons, hélas, nous incliner devant la décision suprême. Sois assuré, cher confrère, cher ami, que nous ne t'oublierons jamais, ton souvenir, ton noble exemple resteront impérissables parmi nous. Que l'unanime sympathie de tes confrères et de cette assistance émue soit un adoucissement à la douleur de ceux qui te pleurent et notamment à celle de tes enfants et de ta fidèle compagne. Adieu ou plutôt au revoir, cher confrère, dors en paix l'éternel sommeil.

5 Mai 1923.

Jules Combe.